



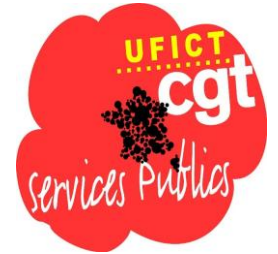
16 rue du Moulin
44000 NANTES
T. 02-40-41-95-46
F. 02-40-41-59-83

Syndicatville-cgt@mairie-nantes.fr

SITE : www.cgt-nantes.fr

SYNDICATS DES TERRITORIAUX VILLE DE NANTES ET C.C.A.S.

CTP du 22 novembre 2010



1. GESTION DE L'EMPLOI

1.A – Tableau des effectifs

Le tableau présente un solde des effectifs de + 5,5 postes mairie et 0 au CCAS, pour la période d'octobre à novembre 2010.

Une nouvelle fois, au regard de ce tableau, nous pouvons nous interroger sur le devenir des postes d'assistants et conseillers socio-éducatifs. Pour la CGT, les explications confuses du DRH concernant la requalification et les évolutions de postes, ne répondent pas à nos questions. Il s'engage à nous envoyer des explications détaillées.

Votes :

Pour : élus (10), CFDT (4)

Abs : UNSA (1), CGT (3), CFTC (1), FO (3)

1.B – Apprentissage 2010/2011 : avis sur les projets d'apprentissage 2010/2011 – Dossier complémentaire

Ce dossier porte sur la validation d'un projet d'apprentissage dans les services municipaux débuté le 1^{er} novembre. Globalement, la CGT est favorable à l'apprentissage mais a rappelé sur le principe que dans la mesure du possible, les dossiers devaient être présentés en amont.

Votes :

Pour : élus (10), CGT (3), CFDT (4), FO (3), UNSA (1), CFTC (1)

2. DIRECTION GÉNÉRALE VIE SOCIALE

2.A – Direction de l'Éducation : modification de l'amplitude horaire des concierges le mercredi et les jours de grands nettoyage

La Direction de l'Éducation souhaite entériner que les journées de grand ménage restent à 7 h et que les mercredis passent de 5 à 4 h.

Pour la CGT, les calendriers annuels de l'Éducation étant en cours de négociation, il nous semblait incohérent de figer les quotités de temps. Nous avons donc demandé à ce que ce dossier soit retiré de l'ordre du jour.

La CGT déplore que la Direction de l'Éducation fige un calendrier de travail sans concertation avec les agents et les organisations syndicales.

Votes :

Pour : élus (11)

Contre : CFTC (1), FO (3)

Abs : CFDT (4)

UNSA (1) et CGT (3) ne prennent pas part au vote

2.B – Direction du développement associatif : Assises de l’animation sociale et culturelle – ouverture de deux maisons de quartiers Malakoff et Bottière

Le dossier présenté porte sur l’animation socio culturelle mise en œuvre à la DDA. À cet effet, 5 postes sont créés, un poste de chef de projet chargé de mettre en place les assises de l’action sociale et culturelle (poste déjà pourvu !) qui consiste à revisiter les politiques publiques et à reconsidérer les partenariats. Les 4 autres postes sont affectés à la mise en service de deux maisons de quartier (Bottière et Malakoff), il s’agit de deux chargés de projets qui feront fonction de directeurs et de deux agents d’accueil. Ces directeurs auront un rôle de coordination et de dynamisation de l’animation socio culturelle sur les quartiers.

La CGT est intervenue sur la légèreté et le manque de clarté du dossier présenté eu égard aux enjeux. Ces maisons de quartiers vont regrouper un grand nombre de professionnels de tous horizons. Nous pouvons nous interroger sur leur fonctionnement, leurs missions et leur collaboration avec les autres partenaires associatifs des quartiers.

Votes :

Pour : élus (11), CFDT (4), UNSA (1)

Abs : CGT (3), CFTC (1), FO (3)

2.C – Direction de la Petite Enfance : Accueil familial, nouveau statut des assistantes maternelles

Le dossier présenté par la collectivité porte sur le nouveau statut des assistantes maternelles dans les crèches familiales suite aux évolutions législatives et réglementaires nationales.

Pour la CGT, le statut restreint les possibilités d’amplitude horaire pour l’accueil des enfants (maximum 9h/jour tous enfants confondus). Nos inquiétudes portent également sur la pérennité des contrats de travail (CDI pour les agents embauchés avant 1997 et CDD de 5 ans renouvelables pour les autres agents après 1997) et sur la reconversion des assistantes maternelles.

À terme, c’est la disparition des crèches familiales programmée par les lois du Gouvernement actuel. Ces modifications de lois participent à la détérioration de notre système social.

Votes :

Pour : élus (12), CFTC (1), UNSA (1)

Abs : CGT (3), CFDT (4), FO (3)

3. DIRECTION GÉNÉRALE VIE SOCIALE

3.A – Poursuite de la démarche de mutualisation de la Direction Générale : évolution de la DGDU

Le dossier présenté par la collectivité porte sur l’évolution de la DGDU et la mutualisation. La Municipalité a annoncé le report de la date d’effet initialement prévue le 1^{er} janvier 2011 au 1^{er} mars 2011.

Il est demandé dans la déclaration intersyndicale ci-contre le report de ce dossier à un prochain CTP. Le vote a été reporté. Il a été décidé de poursuivre les négociations en comité de suivi et l’Administration s’est engagée à informer le personnel concerné.

La CGT a pointé les postes vacants non pourvus à la cellule de gestion ainsi que la situation à l’accueil cadastre. M. LECOUF nous a informé que l’appel à candidature du poste A était paru et qu’il avait demandé que la situation de l’accueil cadastre soit revue.